MONTCUQ
EN QUERCY BLANC

Démarches & Pièces nécessaires à l'établissement d'une CARTE D'IDENTITÉ (CNI)

Les rendez-vous pour le dépôt des demandes de CNI se font uniquement via le site internet https://www.rdv360.com/Passeports-et-carte-d-identite/montcuq-en-quercy-blanc/

Une pré-demande via le site https://passeport.ants.gouv.fr/ est indispensable pour accéder à la prise de rendez-vous

Pour toute aide aux démarches administratives sur internet le pôle France Services est à votre disposition sur rendez-vous à la médiathèque de Montcuq au 06.73.64.46.15 ou montcuq@france-services.gouv.fr

DOCUMENTS	Carte d'identité (CNI)
IMPORTANT **Pré-demande sur internet**	Créer un compte et faire une pré-demande informatique sur : https://passeport.ants.gouv.fr/ Possibilité d'identification sur le site avec France Connect à partir des identifiants impôts, ou ameli (site CPAM)
1 Photographie aux normes récentes (ne doit pas apparaître sur un document d'identité de plus de 1 an)	Oui (ne pas la découper ni la coller)
Timbre fiscal https://timbres.impots.gouv.fr/ ou dans certains bureaux de tabac	En cas de perte/ vol de la CNI : 25 €
Ancien titre	Ou déclaration de perte ou de vol
Empreintes	Effectué lors du RDV en Mairie, directement depuis le dispositif de recueil à partir de 12 ans
Justificatif de domicile	Original de l'avis d'imposition de l'année ou de la dernière facture d'électricité, eau ou téléphone fixe Si hébergé : facture de l'hébergement + attestation d'hébergement de la main de l'hébergeant + sa pièce d'identité originale
Autorisation parentale pour les mineurs	Remplie et signée par le parent présent + sa pièce d'identité originale
Garde alternée pour les mineurs	Si DIVORCÉS ou SÉPARÉS : - Fournir le jugement de divorce/séparation complet. - Justificatif de domicile des 2 parents + CNI originales des 2 parents. - Attestation d'autorisation parentale - SI SÉPARATION A L'AMIABLE : - Une attestation sur l'honneur de garde alternée rédigée sur papier libre signée des deux parents. - Justificatif de domicile des 2 parents + CNI originales des 2 parents. - Attestation d'autorisation parentale
Retrait de la pièce	Par la personne elle-même sur rendez-vous (signature + scan)